

**JUIN  
2024**

# **Bulletin Municipal**

**COMMUNE DE VOGÜÉ**

**VIE COMMUNALE**

**PROGRAMME DE L'ÉTÉ**

**LE MOT DES ASSOCIATIONS**





## L'édito municipal

La période estivale approche avec des touristes de plus en plus nombreux.

Il va donc se poser, de nouveau, le problème du stationnement des véhicules en attendant l'acquisition et l'aménagement d'un nouveau parking en zone non inondable. Une dérogation temporaire a été obtenue de la Préfecture pour poursuivre l'activité sur l'ancien camping durant l'été.

Les travaux des ruelles seront lancés normalement en 2025. Une réunion publique pour présentation de l'avant-projet de réfection des ruelles du village sera organisée courant de l'été.

Les travaux de la station d'épuration des Granges ont commencé et devraient être terminés prochainement.

La réfection du lavoir de Bannes commencera fin juin.

Le calendrier des festivités est joint au bulletin.

Un composteur communal, obligatoire depuis janvier 2024, sera à disposition des habitants sur le parking du souvenir, sous la responsabilité d'une référente formée par le SICTOBA. Il sera complémentaire à celui installé vers la cave coopérative.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, à toutes et tous, une excellente période estivale.

**Le Maire Antoine Alberti et l'équipe municipale**

## Les référents de quartier

Voici la liste et les coordonnées des personnes qui se sont portées volontaires pour être référents de quartier. Vous pouvez les contacter afin qu'ils fassent remonter vos observations en mairie. Si vous souhaitez représenter un quartier qui ne l'est pas encore, appelez-nous pour candidater !.



CARDINAL Albert  
Village

[aocardinal@orange.fr](mailto:aocardinal@orange.fr)



CHASTAGNER Philippe  
Gare

[philippe.chastagner@orange.fr](mailto:philippe.chastagner@orange.fr)



DESHAYS Frédérique  
Bannes

[loupica21@gmail.com](mailto:loupica21@gmail.com)



GUEVARA Mercedes  
Cave

[mercedes.guevara220@gmail.com](mailto:mercedes.guevara220@gmail.com)



HELLY Véronique  
Les Granges

[veronique.helly38@gmail.com](mailto:veronique.helly38@gmail.com)



LOURME Evelyne  
Bausson

[lourmevelyne@hotmail.fr](mailto:lourmevelyne@hotmail.fr)



MARCHAL Jean-Luc  
Gare / Bastide

[jl.marchal@neuf.fr](mailto:jl.marchal@neuf.fr)



RENAUD GOUD Christian  
Village

[chrisrenage@aliceadsl.fr](mailto:chrisrenage@aliceadsl.fr)

## Clin d'œil



Franck Tutin a pris sa retraite après plus de 16 ans au service de l'Office de Tourisme de Vogüé. Nous lui souhaitons de belles années remplies de joie et de bonheur avec Christine.

## État Civil 2024

### Naissances

- Mélyne Dubois, fille de Sandrine Romeyer et Sébastien Dubois, le 19 février
- Ambroise Junot Vichery, fils de Sophie Junot et Morgan Vichery, le 20 février
- Aslan Yurttapan, fils de Laura Issartel et Ümran Yurttapan, le 11 avril
- Louise Bertoux Baudinelli, fille de Sandra Baudinelli et Anthony Bertoux, le 27 mai

### Mariage

- Myrtille Comte et Clément Moreau, le 30 mars
- Florence Petit et Benoît Ledet, le 27 avril
- Sandy Etievant et Gaël Gomez de Mercado, le 10 mai
- Virginia Chirila et Alain Perbet, le 25 mai

### Pacs

- Laure Outrebon et Hubert Spriet, le 3 mai

### Décès

- Didier Durieux, le 7 mars
- Gérard Aubret, le 12 mars
- Mohamed Guermah, le 16 mars
- Arlette Bouquet, le 10 avril
- Jean Arnaud, le 8 mai
- Monique Antressangle, le 8 mai
- Gilbert Rabatel, le 23 mai

## Travaux, Aménagement et Voirie

Voirie, du village à la gare.

- Le retour de la saison estivale commence par la mise en place des terrasses dans la grand Rue pour la réouverture des commerçants qui font de leur talent, la vie de notre village pour les beaux jours.
- Un peu plus bas l'Ardèche et ses berges, qui on l'espère, sembleront rangées grâce à la matérialisation des cases au sol. Reste la place réservée "mobilité réduite" à peindre.
- En remontant au bout des berges, vous aurez remarqué que la ruelle le Charreyrou a été en parti emportée par les fortes pluies de ce printemps. Une nouvelle réflexion pour la remise en forme est envisagée.
- Sortons du village et prenons la traversée de la gare par la route départementale pour remarquer qu'à la nuit tombée la commune a fait installer des lumières clignotantes devant chacun des passages piétons, pour améliorer la sécurité de nos enfants et autres piétons.
- Quand vous passerez devant le passage piétons de la montée du stade au rond-point de la résistance, vous n'aurez pour ainsi dire plus à remarquer ces grilles de caniveaux instables car nos employés communaux ont pu résoudre ce problème de basculement pouvant être ici, aussi périlleux pour les promeneurs que pour les habitants.
- Place des sœurs Testud au parking du City-parc, nous avons cet abri communal qui pour un relooking a nécessité une remise en état du fond, afin de recevoir l'œuvre d'artistes peu ordinaires : les jeunes du Conseil Intercommunal des Enfants (CIE).
- Pendant que nous sommes sur cette place, vous avez certainement croisé Julien et Cyril formés au métier de bâtisseurs communaux. Ils ont réalisé un local devant les jeux de boules pour les associations qui utiliseront les nouveaux terrains refaits et matérialisés plus durablement.
- En prenant le chemin des carriers, vous constaterez que le Point d'Apport Volontaire (PAV) a changé de place. Les conteneurs se situent maintenant à 20 mètres sur un nouveau terrain de 96m<sup>2</sup>.
- Le mot de la fin pour la voirie est un accent sur la propreté de nos rues.



*Une certaine civilité serait souhaitable pour diminuer les déjections de nos compagnons canins !*

## École Volamau

Retour sur la manifestation « Marchons pour la planète », une marche des écoles pour la planète en Ardèche méridionale ! Les élèves de l'école se sont réunis sur la place du château.

Élèves et enseignants de 8 établissements scolaires localisés entre Aubenas et Vallon Pont d'Arc en bordure de la rivière Ardèche, se sont donnés rendez-vous jeudi 21 mars 2024 autour d'une marche pour la planète. Répondant à l'invitation des étudiants de l'établissement de formation agricole Olivier de Serres (élèves de 1<sup>ère</sup> Générale + BTS Gestion et protection de la nature), les élèves accompagnés de leurs enseignants ont parcouru par étapes un itinéraire rejoignant le Pont d'Arc.

Au départ du lycée agricole, les élèves se sont rejoint à pied d'une école à l'autre jusqu'à Vallon Pont d'Arc. Chaque rencontre a été une occasion de partager une animation naturaliste, un atelier de sensibilisation écologique ou simplement des chants entre petits et grands. Les élèves de notre école ont ainsi pu partager un moment festif sur la place du château de Vogüé !

Les messagers, un groupe de cyclistes de la section sportive Olivier de Serres, ont effectué le parcours complet de près de 40 kilomètres. Ils ont ensuite déposé symboliquement au pied du site majestueux du Pont d'Arc les messages adressés par les enfants.

Quentin Bonnetain, champion du monde de kayak et parrain de cet évènement, a rejoint les enfants pour célébrer ce moment. Ils étaient nombreux à se presser autour de lui pour prendre une photo et demander un autographe !



# Conseil Intercommunal des Enfants

## Bilan des actions menées du conseil des enfants :

Depuis notre élection nous avons participé en tant qu'élus et jeunes citoyens aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre et nous avons lu un texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre, UFAC.

Nous avons également été présents en tant qu'élus aux cérémonies des vœux des maires de Saint Maurice et Vogüé.

On a travaillé sur trois commissions :

- La commission Sport éducation

On a passé un accord oral avec bicyclart pour faire réparer les vélos à tarif réduits pour les enfants de l'école.

Le projet du terrain à bosse pour les vélos est en train d'être acheté par la mairie, il se situe le long de la voie verte en face de la cave coopérative après les logements sociaux.

- Commission équipement, aménagement et action sociale

Au niveau de l'action sociale nous avons participé à la manifestation Octobre Rose, nous avons fait 3 ateliers de préparations à l'école pour faire des peintures sur des pierres. Le jour de Octobre Rose nous avons tenu un stand place du château et nous avons vendu nos productions. L'argent récolté a ensuite été remis à la ligue contre le cancer pour financer les recherches pour soigner les malades du cancer.

La commission a choisi de décorer les villages sur le thème des saisons. Nous avons fait 5 ateliers de préparation à l'école puis nous avons décoré le rond-point de la résistance de Vogüé, l'entrée du village de Saint Maurice d'Ardèche et la place de l'enclos à Lanas pour les saisons printemps-été.

Nous avons travaillé sur le projet de faire une fresque sur l'abri communal de la place du marché de Vogüé avec Samuel de l'association Miroir. C'est une association qui propose un accompagnement éducatif autour de projets culturels, artistiques, solidaires et humanitaires. Une partie de leurs recettes est reversée pour des projets en Afrique.

- Commission animation

Décorations des sapins de Noël dans chaque village avec 4 ateliers dans l'école pour préparer les décorations.

Nous avons toujours le projet de faire un Cluedo géant et organiser une rencontre autour du manga.

## Réalisation d'une fresque



Les enfants ont choisi de réaliser une fresque sur l'ancien abri communal de la place des sœurs Testud car ce dernier avait été dégradé. Ils se sont réunis à plusieurs reprises pour définir un thème et réfléchir sur ce qu'ils souhaitent dessiner. Ils ont appelé leur projet « le train des saisons » en référence à l'ancienne gare de Vogüé et surtout parce qu'ils ont choisi de décorer les trois villages en fonction des saisons. Les enfants ont bénéficié de la collaboration de Samuel de l'association Miroir, association d'art social et solidaire qui les a guidés et aidés dans la réalisation de la fresque. Pour cela, ils ont participé à plusieurs réunions et ateliers et ont ensuite présenté leur projet devant les élus de la municipalité de Vogüé.

Les 23 et 25 avril derniers, les enfants se sont exprimés artistiquement en compagnie de Samuel et des référentes jeunesse de la commune Madame Valérie Briand et Madame Frédérique Chevalier en égayant le quartier avec leurs peintures éclatantes de couleurs et de jolis portraits d'une grenouille et d'un renard.



Résultat final :



## Finances

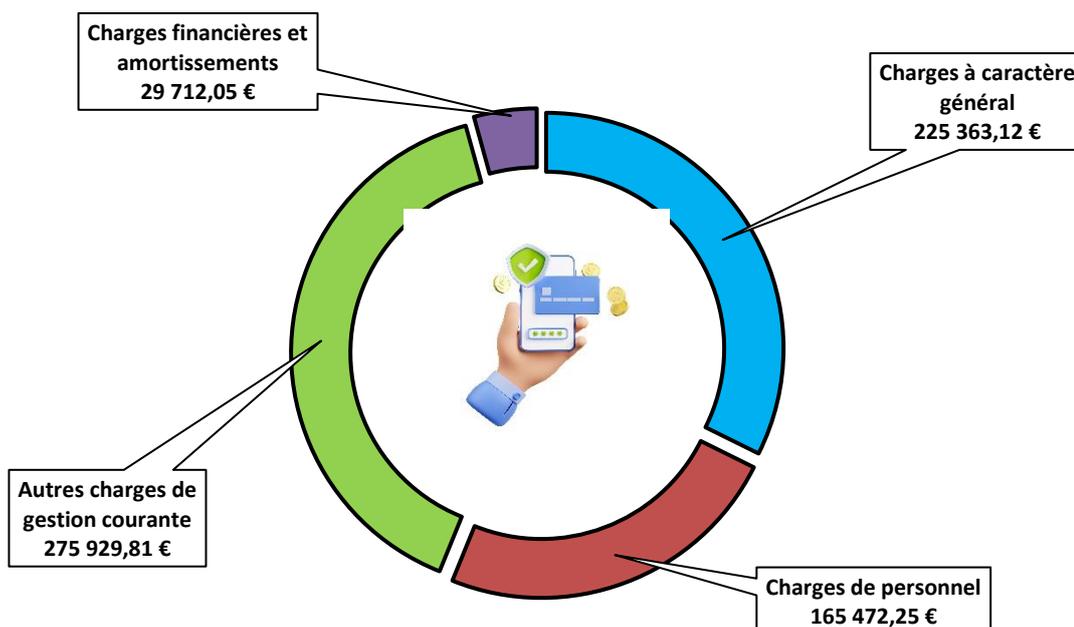
### Le Compte Administratif 2023

Le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans l'exercice comptable.

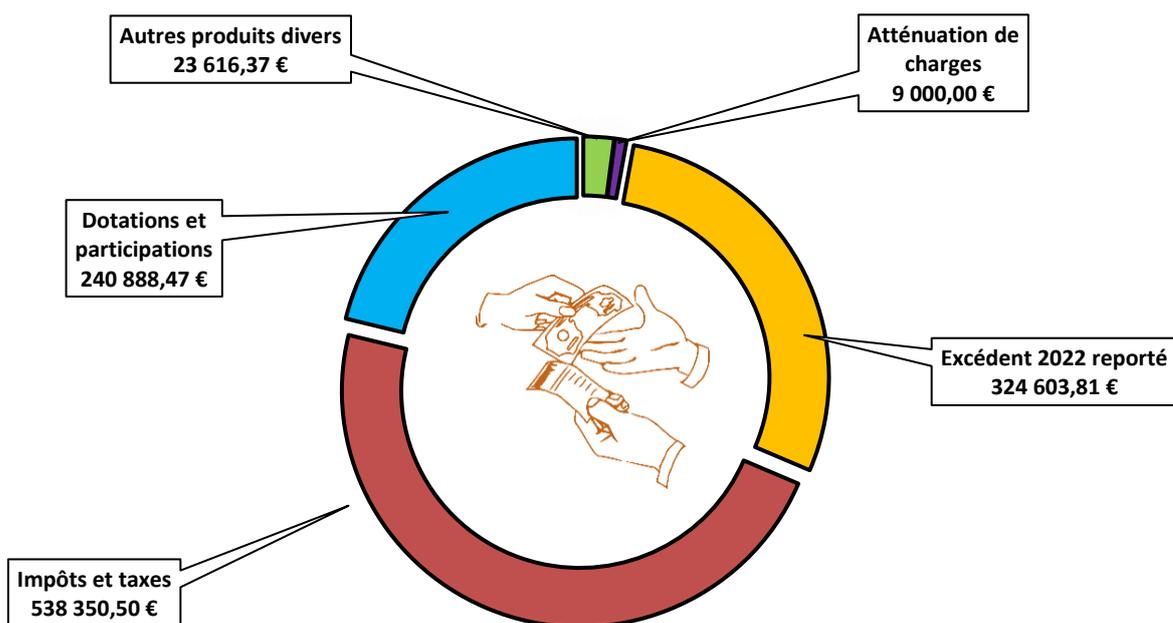
Figurent en section de fonctionnement, les dépenses de la commune considérées comme courantes : salaires, achat de matériel, assurances, énergie, participations aux syndicats, subventions aux association, indemnités des élus, le paiement des intérêts d'emprunts...

Les recettes sont constituées principalement des dotations de l'état et des impôts locaux...

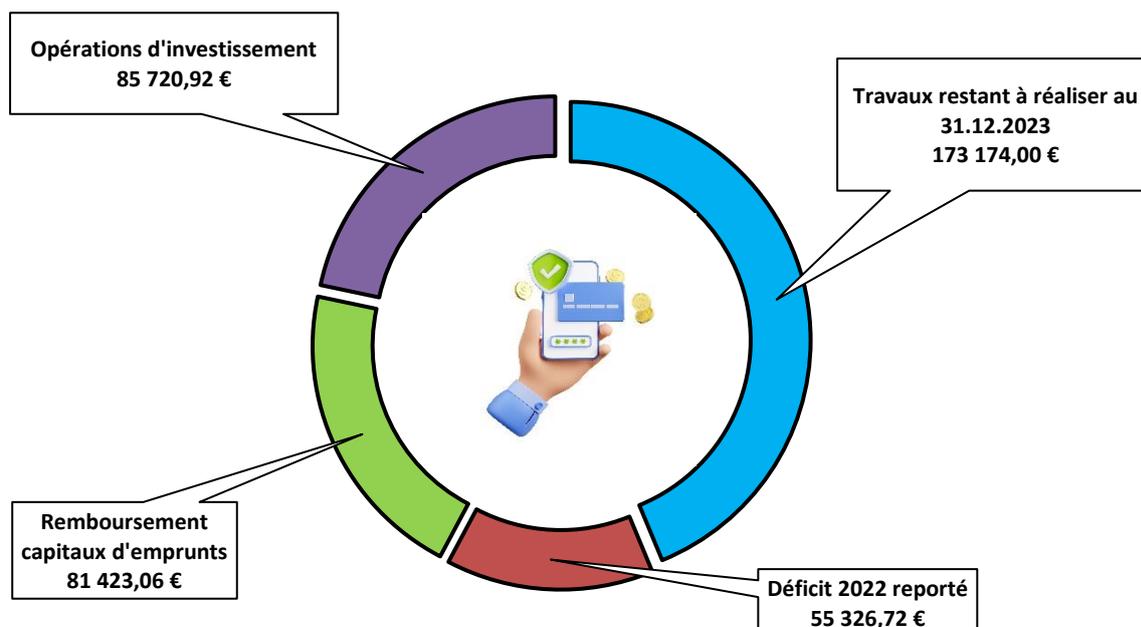
#### Dépenses de fonctionnement 2023 : 696 477.23 €



#### Recettes de fonctionnement 2023 : 1 136 459.15 €



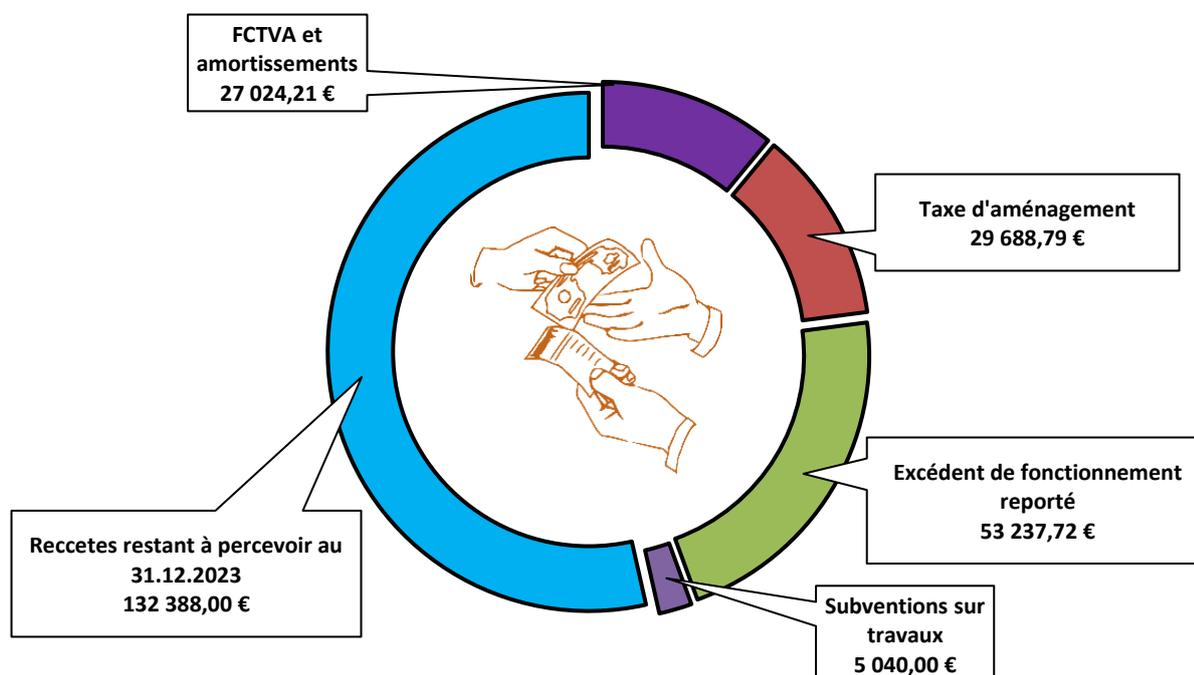
## Dépenses d'investissement 2023 : 395 644.70 €



Les dépenses d'investissement consistent à réaliser des travaux ou à effectuer des achats visant à augmenter le patrimoine de la commune.

Les principaux aménagements réalisés en 2023 sont : 5 040€ pour l'alarme de l'Agence Postale et de la Mairie, 41 563.32 € pour des travaux divers et achat de matériels, 24 117.60€ pour la rénovation du kiosque et des façades de l'ancienne cure et 15 000 € pour les premières études pour la réfection des ruelles du village.

## Recettes d'investissement 2023 : 247 378.72 €

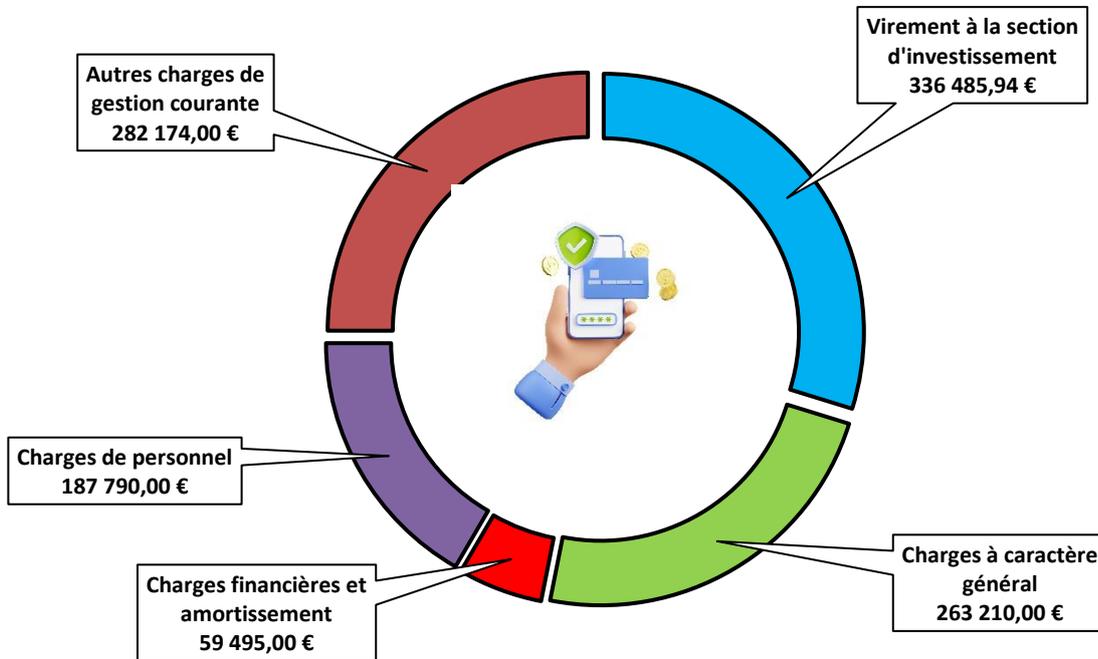


Les recettes d'investissement sont composées notamment des subventions reçues en 2023, de la taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions, du FCTVA...

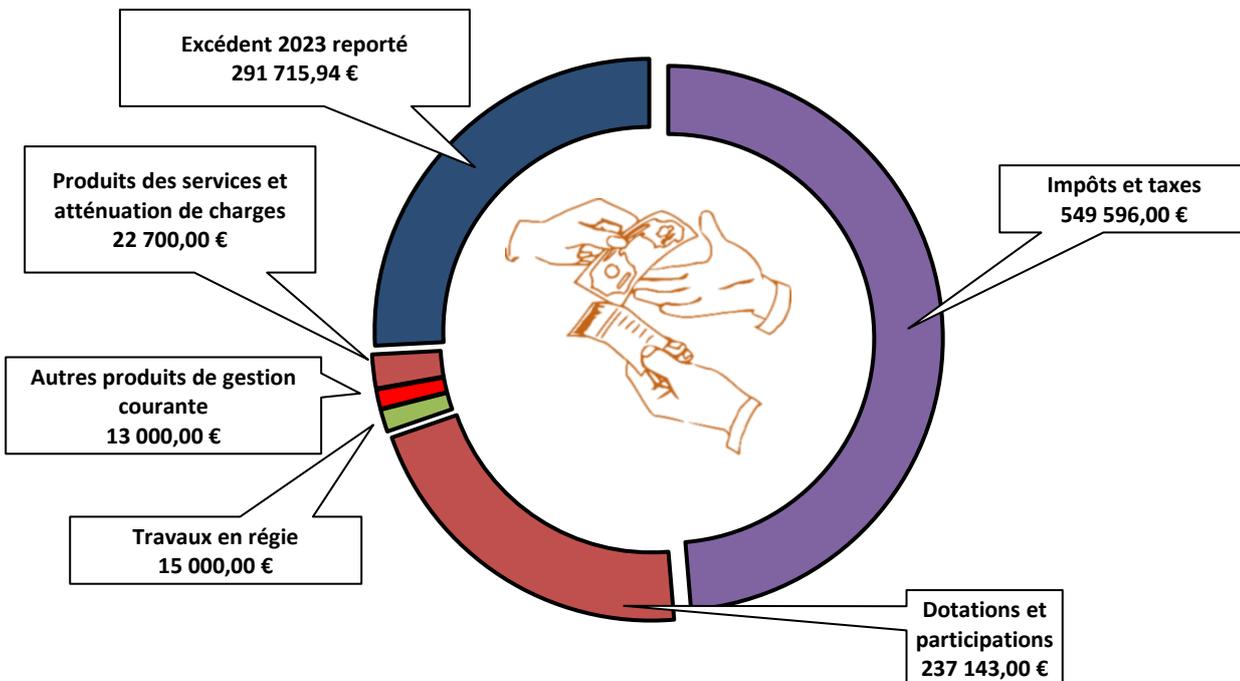
# Le Budget Primitif 2024

Soumis au vote du Conseil Municipal du 15 avril 2024, le budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses prévisionnelles de la commune. Il regroupe deux grands postes : le fonctionnement et les investissements, avec pour chacun ses recettes et ses dépenses.

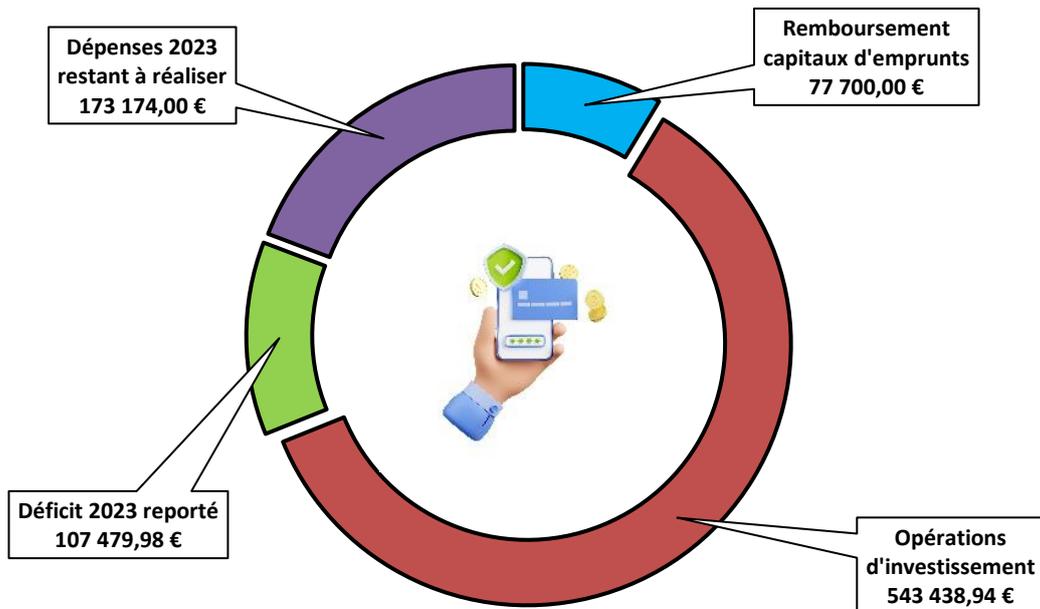
## Dépenses de fonctionnement 2024 : 1 129 154.94 €



## Recettes de fonctionnement 2024 : 1 129 154.94 €

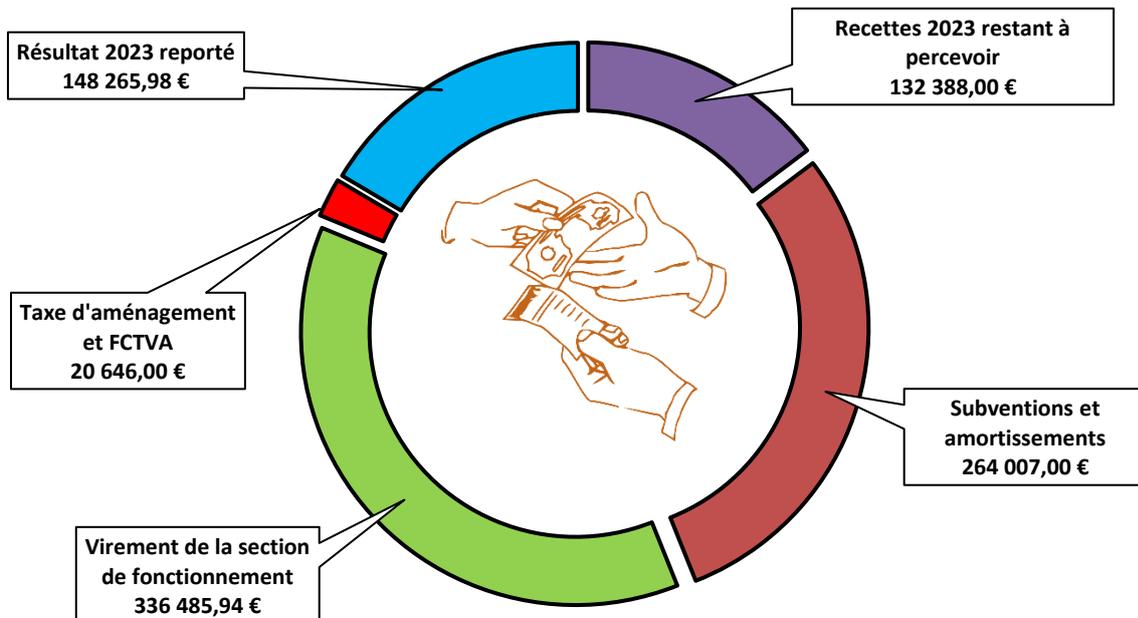


## Dépenses d'investissement 2024 : 901 792.92 €



Les principales nouvelles opérations concernent le complément d'installation sur le système de vidéoprotection, la réfection des ruelles du Village, l'enfouissement des réseaux secs dans certains quartiers, l'aménagement d'une aire de loisirs au Quartier de la Cave...  
Tout habitant ou contribuable de la Commune peut consulter le compte administratif ainsi que le budget primitif à la Mairie.

## Recettes d'investissement 2024 : 901 792.92 €



## Action sociale

### Nous sommes à votre écoute

Si vous-même ou des personnes de votre entourage rencontrez des difficultés, vous pouvez prendre un rendez-vous auprès de la mairie avec la responsable de la Commission Action Sociale au 04 75 37 72 48 ou mail [mairie.vogue@wanadoo.fr](mailto:mairie.vogue@wanadoo.fr)

Vous pouvez aussi vous rapprocher et contacter les services sociaux dont dépend la commune de Vogüé :

-Le centre médico-social de Villeneuve de Berg 04 75 94 83 81

-L'Entraide alimentaire de Ruoms 04 75 39 14 26

\*\*\*\*\*



"Octobre Rose des gorges de l'Ardèche" soutien pour la recherche contre le cancer

L'équipe des bénévoles (dont les membres de la Commission Action Sociale) est heureuse de reconduire cette manifestation à Vogüé sur le parvis du château :

**le dimanche 6 octobre 2024 de 8h30 à 12h30.**

Depuis février 2024, chaque mois les organisateurs, les bénévoles, les élus et les associations se retrouvent pour préparer cette animation. Pour l'édition 2024, trois communes rejoignent l'équipe organisatrice : Balazuc, Lagorce et Pradons. Avec toujours de nouvelles propositions d'animations et de festivités qui s'échelonnent tout au long du mois d'octobre 2024.

Vous avez des idées, un moment de libre, venez rejoindre l'équipe des bénévoles. Coordonnées en mairie.



\*\*\*\*\*

### Le colis de Noël

Au questionnement de certains : le colis de Noël est distribué seulement aux personnes qui le réservent auprès de la mairie, et aux personnes hospitalisées (voir bulletin municipal de novembre 2023).

\*\*\*\*\*



### Les 100 ans printemps de Mme Emilienne Daque, dans sa maison à Vogüé

Dynamique et souriante, dotée d'une mémoire incroyable... Elle était entourée de Monsieur le maire, son adjointe, du Docteur Rousset, ses amis et voisins.

Nous lui avons remis la médaille de la commune, un bouquet de fleurs et une boîte de gourmandises...

Elle a souhaité partager cet événement chez elle avec une quinzaine de personnes autour d'un cocktail, aidée de son neveu Gérard et son épouse.



**REPAS CONVIVAL  
07 SEPTEMBRE 2024  
PLACE DU CHÂTEAU**

**La municipalité organise pour la population de Vogüé un repas convivial le samedi 07 septembre 2024 sur la Place du Château.**

**18h30 : Apéritif de bienvenue  
20h00 : Paëlla + fromage + dessert**

Tarif du repas : 15 € par personne (gratuit pour les enfants de - de 7 ans)

**Inscriptions avant le vendredi 23 août 2024 dernier délai**

Merci de transmettre le bulletin d'inscription ci-dessous ainsi que le règlement du ou des repas auprès du secrétariat aux horaires habituels d'ouverture au public ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

*Pour les paiements par chèque, mettre à l'ordre du Trésor Public.*

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 04.75.37.72.48.

**Nous vous attendons nombreux !!**



**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DU 07/09/2024**

**NOM :**

**Prénom :**

**Téléphone :**

**Nombre de repas + de 7 ans (participation 15€/personne) :**

**Nombre de repas – de 7 ans (gratuit) :**

# Communication

Nouveauté sur le site internet de notre commune :

Vous pouvez consulter le planning de la salle polyvalente, ses disponibilités ainsi que celles de la maison des associations, et faire une demande en ligne.

Vous recevrez ensuite une réponse du secrétariat de mairie.

The screenshot displays the website interface for 'SALLES MUNICIPALES'. At the top, there are logos for 'Vogüé', 'Les Plus Beaux Villages de France', 'Pays de la Vallée de la Dordogne', and 'ACCUEIL VERT'. A yellow navigation bar contains the phone number '04 75 37 72 48', social media icons for Facebook and Instagram, a search bar with 'salle po' and a magnifying glass icon, and a 'MENU' button. The main heading is 'SALLES MUNICIPALES' with a yellow circle. Below it, the 'INFORMATIONS' section lists three items: 'TARIFS SALLE POLYVALENTE (88.25 Ko)', 'Règlement intérieur de la salle des fêtes (150,3 Ko)', and 'TARIF LOCATION SALLE DES ASSOS (67.33 Ko)'. To the right, the 'Réservation la salle polyvalente' form includes a 'Type de prestation' dropdown set to 'Réservation d'une journée', a 'Date de début de réservation' field set to 'Semaine 20, 2024', and a status message: 'Créneau(x) disponible(s) du 13/05/2024 au 19/05/2024 : Aucun créneau disponible pour cette semaine.' A blue button labeled 'TROUVER LE PREMIER CRÉNEAU DISPONIBLE' is at the bottom of the form. On the left, a '2023-2024' section titled 'SALLE POLYVALENTE OCCUPATION HEBDOMADAIRE' lists activities for 'LUNDI': 'Matin : Entretien', '14h-18h : Les Folkios (Jean-Louis Vibes : 06.78.12.88.83)', and '20h-21h : Gym tonique avec Vogüé Gym'.

N'hésitez pas à consulter l'actualité et l'agenda des manifestations.

Vous trouverez également ces informations sur Facebook, Instagram, dans ce bulletin municipal ainsi que sur le tableau d'affichage au rond point de la pharmacie

## Culture et Festivités

La saison estivale 2024 s'annonce variée avec une belle programmation dans les différents domaines artistiques.

Elle débutera avec La nuit romantique, programmée par Les plus beaux villages de France, le 22 juin à partir de 20h30 à la placette de la calade, animée par Line by Duo 2 bulles.

La commission Culture et Festivités a fait le choix de maintenir notre participation au festival « Les cordes en ballade » avec une nouvelle formule Echos. Nous accueillerons le quatuor Varen le 8 juillet au jardin suspendu du château à 19h00. L'achat des billets se fait dans les différents bureaux de l'Office de Tourisme Pont d'Arc Ardèche ou en ligne sur leur site internet :

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/fete-et-manifestation/concert-echo-festival-cordes-en-ballade-vogue/>

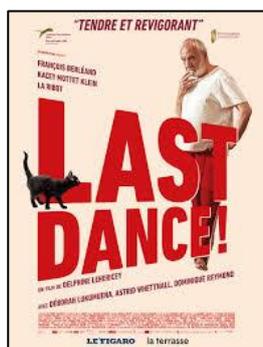
ou sur place le soir du concert.



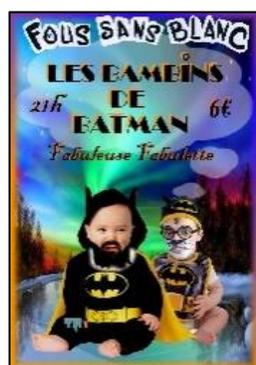
Deux expositions se tiendront dans la salle polyvalente :

Une première exposition de Anne Grenier, Christine Nury, Jean Bernard Dubois, Evelyne Trembleau, et Jacques Suzat sera du 13 au 28 juillet.

La seconde exposition de Alain Loche, Caroline Ryder et Benjamin Kaheyen sera du 3 au 18 août.



Dans le cadre du Cinéma sous les étoiles en partenariat avec l'association Grand Ecran une projection du film Last Dance ! aura lieu le 26 juillet à la tombée de la nuit. Une seconde se déroulera le 20 août avec le film La petite vadrouille.



Nous aurons le plaisir de recevoir à nouveau la compagnie Les fous sans blanc qui viendra nous présenter leur nouvelle pièce « Les bambins de Batman- Fabuleuse Fabulette » : un spectacle drôle et poétique le 27 août à 21h00 sur le parvis du château.

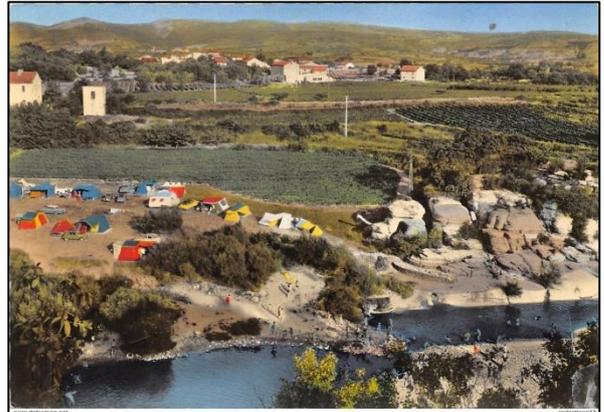
Bien entendu Le marché des producteurs reprend tous les jeudis de 18h00 à 20h30 sur le parvis du château à partir du 13 juin. Cette année quelques animations auront lieu comme le 18 juillet avec la compagnie de danse Ancolie.

## Histoire et Patrimoine

### Les campings de Vogüé

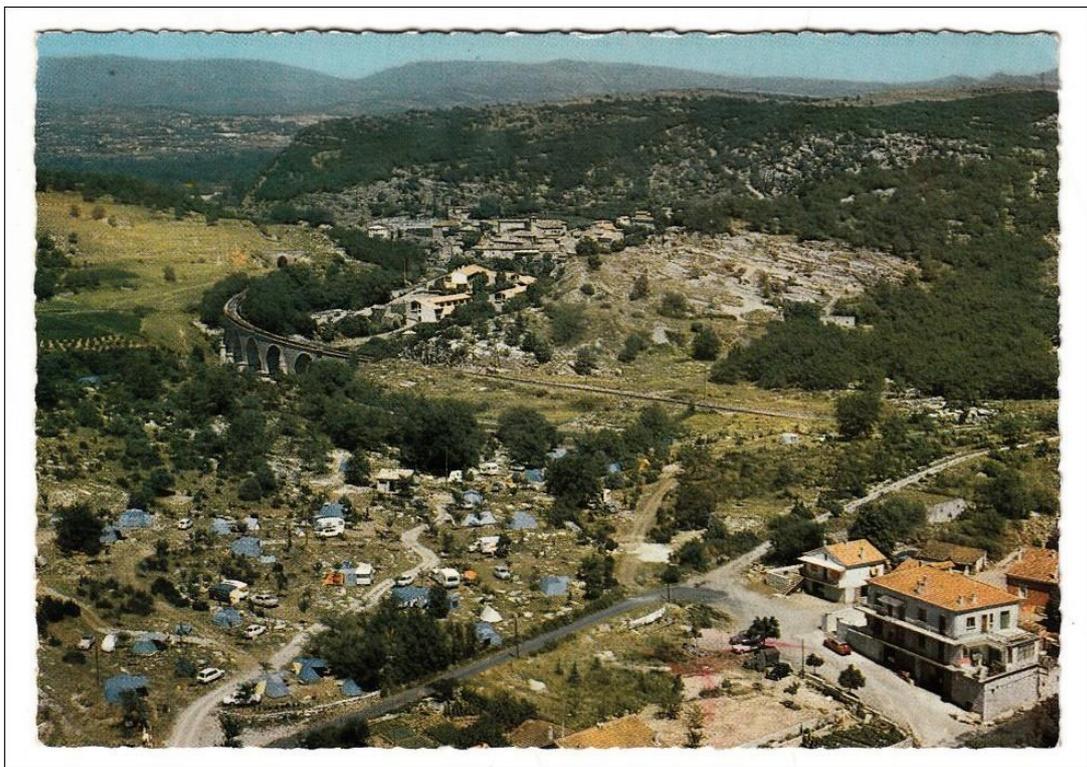
En Juillet 1961, le Maire de Vogüé M. Chazalon signe un bail de location de 18 ans avec les propriétaires des parcelles concernées pour permettre l'exploitation d'un camping municipal « le viaduc » (camping privé existant auparavant).

Le 19 Janvier 1979, les services de la Préfecture demandent la fermeture définitive du camping municipal (classé en zone A : zone très dangereuse) à compter de la saison 1979.



En 1965, un 2<sup>ème</sup> camping est créé par la famille Chambouleyron : Les Roches (photo ci-dessous ).

Par la suite, le camping « Les chênes verts » en 1973, l'Oasis des garrigues ( 2002 ) et le Domaine St Cerice ( 2006 ) viendront compléter l'offre de campings sur la commune de Vogüé.



## École de Vogüé Ville – 1955-1956

### Instituteurs : Mme Roche et M. Charre



#### De bas en haut :

##### 1<sup>er</sup> rang :

BESSON Eliane - DURIEUX  
Maryse - CHARRE Dominique -  
THIBON Christiane

##### 2<sup>ème</sup> rang :

TOURETTE Georges -  
GASTAUD Pierre - CARTOUX  
Marcel - CHARRE Jean-Pierre -  
THIBON Jacques - CONSTANT  
Danielle

##### 3<sup>ème</sup> rang :

ROCHE Alain - TOURETTE  
René - ROBERT Andrée -  
CONSTANT Jean-Paul –  
ROURESSOL Jean-Claude -  
ROCHE Jean-Pierre - ROBERT  
Mireille - DURIEUX Pierre -  
EYRAUD Pierre-Marie

## École de Vogüé-Gare – 1961-1962



#### De bas en haut :

##### 1<sup>er</sup> rang :

SOULIER Jean-Paul –  
MOURIER Martine –  
ROURESSOL Christophe –  
JARDON Bernard

##### 2<sup>ème</sup> rang :

FRECHET Francis – MOURIER  
Viviane – BARAILLER Chantal  
– BARAILLER Ghyslaine –  
JARDON Danielle –  
JACQUEMONT Mireille

##### 3<sup>ème</sup> rang :

RIGAUD Thierry – BARTHE  
Laurence – JARDON Nicole –  
CARTOUX Christiane - ? –  
BARAILLER Bernard

# Environnement

## Emploi du feu en Ardèche

La préfecture de l'Ardèche rappelle que :

- seuls les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer les végétaux et leurs rémanents générés dans le cadre de leurs activités professionnelles ;
- les particuliers soumis aux obligations légales de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour des habitations et installations lorsqu'elles sont situées à moins de 200 m des bois, forêts, landes et maquis sont, en l'absence de solution alternative, également autorisés à incinérer les végétaux coupés à cette occasion.

Ces opérations sont soumises à **déclaration préalable en mairie** et **ne sont possibles qu'en dehors de la période estivale qui s'étend du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre**.

Dans toutes les autres situations, le brûlage de tous les déchets, y compris les déchets de végétaux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts est **INTERDIT** sur tout le département comme sur l'ensemble du territoire national.

En cas de non-respect des réglementations en vigueur, des amendes de 135€ à 450€ sont encourues par les contrevenants.

## Droits et devoirs des riverains de cours d'eau

Ils sont encadrés par le code de l'environnement.

Les cours d'eau « domaniaux » sont sous la responsabilité de l'Etat.

Les berges et le lit mineur des cours d'eau « non domaniaux » appartiennent aux propriétaires riverains.

Ces derniers sont donc tenus à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges afin de les maintenir dans un bon état écologique et de veiller à la préservation des espèces protégées.

Cette responsabilité implique des droits d'usage mais également des devoirs d'entretien ainsi que le rappelle l'article L. 215-2 du Code de l'environnement.

Les droits sont : le droit de propriété, le droit d'usage de l'eau et le droit de pêche.

Les devoirs sont : l'entretien sélectif et régulier, le respect de l'eau, le droit de passage et l'obligation d'une procédure administrative au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques en cas de projet susceptible d'avoir un impact sur le milieu aquatique.

Pour en savoir plus :

<https://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Police-de-l-eau>

<https://www.ardeche-eau.fr>

## Dans la plaine alluviale de l'Ardèche...



Le Pélobate Cultripède est un crapaud très rare, sa particularité est de posséder deux petites lames cornées aux pattes arrières, appelés <<couteaux>>. Ces excroissances qui permettent à l'animal de s'enfouir dans le sol ont donné leur nom à l'espèce : "cultripède" signifie "marche sur des couteaux". Le Pélobate Cultripède passe la plus grande partie de sa vie dans le sol, il ne sort que par temps chaud et humide pour se nourrir et se reproduire.

Les têtards de cette espèce présentent une taille assez impressionnante : ils peuvent atteindre 12 cm !

Une population a été découverte en 2019 sur la commune de Vogüé, au Champ de l'œuf, par le batrachologue Rémi Duguet. Il n'y a actuellement qu'une seule autre population connue en Ardèche.

La population de Vogüé est en grand danger du fait du risque de disparition de son milieu de reproduction aquatique et de la fermeture de son habitat terrestre par la végétation. Afin de favoriser la préservation de l'espèce, le CEN (CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHÔNE-ALPES) a entrepris la création d'une mare de plus de 100 m<sup>2</sup>, la restauration d'une mare existante comblée et la scarification du sol à proximité des mares.

La conception de la nouvelle mare et le suivi du chantier ont été assurés par Rémi Duguet (bureau d'études Alcédo) et Gaël Episse (bureau d'études GAMAR).



La mare a été inaugurée le 24 mai en présence de représentants du CEN, de L'EPTB du bassin versant de l'Ardèche qui a participé au financement de l'opération, des deux bureaux d'études, de l'association Mésange & Libellule et des enfants de l'école Saint-Pierre d'Aubenas (qui ont réalisé le panneau et sont inscrits dans une dynamique d'aire terrestre éducative sur ce territoire).



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RAPPEL DES RÈGLES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans notre département. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement vers des territoires jusqu'alors relativement épargnés.

Aussi, il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourraient causer le feu à notre patrimoine, le code forestier (article L.134-6) oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes :

- aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ; le maire pouvant porter cette obligation à 100 mètres.
- la totalité du terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement,
- la totalité du terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU en vigueur (plan local d'urbanisme),
- la totalité du terrain s'il fait partie d'une AFU ou d'une ZAC (association foncière urbaine ou zone d'aménagement concerté articles L.322-2 ou L.311-1 du code de l'urbanisme),
- la totalité des terrains si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.

Si les travaux prescrits ne sont pas réalisés par les propriétaires, ils peuvent être verbalisés conformément à l'article R. 163-3 du code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à leurs frais (article L. 134-9 du code forestier) après une mise en demeure restée sans effet au terme du délai fixé.

\*\*\*\*\*

### Installation d'une aire de compostage partagé Parking du Souvenir



C'est une obligation nationale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 avec le compostage individuel.

Deux référents communaux ont été formés par le SICTOBA et Pétale 07 pour prendre en charge le composteur et former les habitants.

La feuille de route est la suivante : à l'été 2024, mise en place du composteur et de la signalétique, et au printemps 2025, bilan qualitatif et quantitatif.



## France Services : Simplifiez vos démarches administratives

**France services**  
NOUVEAU  
DES PERMANENCES  
DANS VOTRE COMMUNE

Tous les 15 jours (les semaines paires),  
de 14 h à 17 h

LUNDI VOGÜÉ  
mairie

JEUDI SAINT-REMÈZE  
mairie

MARDI ORGNAC-L'AVEN  
maison de pays

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS  
06 02 44 83 78

FAMILLE SOCIAL/SANTÉ IMPÔTS  
RETRAITE EMPLOI

Pour toutes vos démarches administratives en ligne,  
un conseiller France services vous accompagne gratuitement

2 ESPACES FRANCE SERVICES OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

France services VALLON PONT D'ARC  
16 rue des Abeilles  
07150 Vallon Pont d'Arc  
06 02 44 83 78 04 75 38 46 81  
vallon-pont-d-arc@france-services.gouv.fr

France services GROSPIÈRRES  
Place Saint-Pancrace  
07120 Grospièrres  
04 75 39 62 54  
grospièrres@france-services.gouv.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les espaces France Services intercommunaux sont là pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives. Que ce soit pour des questions de santé, d'emploi, de fiscalité, de logement, de retraite, ou d'autres besoins administratifs, France Services est là pour vous.

**Des permanences régulières sont proposées à la mairie de Vogüé tous les lundis pairs de 14h à 17h.**

Vous pouvez également prendre rendez-vous dans l'un des deux espaces France Services permanents du territoire : à Vallon Pont d'Arc et à Grospièrres.

**Pour prendre rendez-vous : 06 02 44 83 78.**

**Prochaines permanences en mairie de Vogüé :**

**lundi 10 ,24 juin et 8 juillet de 14h à 17h**

+ d'infos sur [cc-gorgesardeche.fr/ au-quotidien/france-services](http://cc-gorgesardeche.fr/au-quotidien/france-services)

\*\*\*\*\*

## Rénov'Habitat : le nouveau service d'aide à la rénovation de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

**RÉNOV'HABITAT** GORGES DE L'ARDÈCHE L'INTERCO NOUVEAU !

RÉNOVEZ, AMÉLIOREZ & ADAPTEZ VOTRE LOGEMENT

UN SERVICE GRATUIT

UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

DES SUBVENTIONS POUR FINANCER VOS TRAVAUX

Balmuccia, Ruoms, Châteauneuf, Gorgeons, Labastide de Sévérac, Labrousse, Lapanas, Laroque, Orgnac-l'Aven, Pélissas, Rilhac-sous-Montrieux, Ruoms, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Rémy, Sévérac, Sévérac-le-Château, Saint-Maurice-d'Ardèche, Vallon Pont d'Arc, Vogüé

Rénovez, améliorez et adaptez votre logement, c'est possible avec Rénov'Habitat.

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, adapter votre logement pour le maintien à domicile ou améliorer un logement très dégradé ? Rénov'Habitat vous conseille dans les travaux à réaliser et vous accompagne pour le montage financier de votre projet. Le service est agréé « Mon accompagnateur Rénov' » par le Ministère de Logement. C'est un service public gratuit.

À l'occasion du lancement du service, des permanences ont lieu dans les 20 communes du territoire en juin et juillet, pour être au plus près des habitants.

Permanence en mairie de Vogüé, lundi 3 juin de 13h à 16h (avec ou sans rendez-vous).

Vous pouvez rencontrer un conseiller Rénov'Habitat, sur rendez-vous :

- Les mercredis, en mairie de Ruoms, de 10h à 13h
- Les jeudis, au siège de la communauté de communes à Vallon Pont d'Arc, de 14h à 17h

Contact : [renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr](mailto:renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr) - 04 87 60 00 06

# Messages des associations

## Bibliothèque municipale Les Rayols

### Synthèse brève de l'année 2023

Le 21 décembre l'association les Rayols a tenu son Assemblée Générale.

#### Section jeune gratuité jusqu'à 18 ans

Fréquentation en hausse avec la participation des six classes de l'école VOLAMAU, le mardi de 14h15 à 16h, de la petite section au CM2.

Les enfants accompagnés de leurs enseignantes partagent un moment de plaisir, ils sont guidés dans leur choix de lecture, découvrent des nouveautés.

On compte : 2824 livres empruntés par les enfants, soit accompagnés des enseignantes, soit de leurs parents.

Le Conseil Intercommunal des Enfants a demandé un atelier Mangas. Difficile pour notre équipe de répondre oui car trop peu de bénévoles.

#### Section adultes

64 adhérents de Vogüé et des communes environnantes. 1825 livres adultes empruntés en 2023 dont ceux de trois auteurs Vogüéens :

Alice Lacour : "A la croisée de chemins de vie ardéchoise"

Alain Aymard : cahier historique Vogüé 1914-1918 -27 noms sur un monument-

Jean-Paul Gimond : "Vogüé et alentours" un village vivarois aux 17ème et 18ème siècles, suivi de la Révolte de Roure

### Début d'année 2024

Agencement de la bibliothèque entièrement revu, espace plus aéré, rajout d'étagères. Mise en valeur des nouveautés littéraires, du fond local et des romans à large vision, pour satisfaire les lecteurs et les guider.

Courrier de remerciements adressé à monsieur le maire de Vogüé et l'équipe municipale pour l'attribution d'une subvention annuelle, leur soutien, leur aide et le détachement des agents techniques lors des travaux. Un grand merci à eux.

#### Animations autour d'un livre

**3 mars 2024 échange littéraire et dédicace** avec Valentin Anconière. Présentation de son livre "Sur le fil des Alpes" en soutien à son projet de "la ferme de la PAMPA".



**15 mars traditionnelle "Soirée Auteurs livrez-vous"**. Rencontre conviviale autour d'un repas entrecoupé de lectures, scénettes et beaucoup d'humour.

Devant une cinquantaine de spectateurs, merci aux 6 auteurs-comédiens ardéchois de s'être transformés en acteurs

pour animer de bons moments et quelques fous rires avec des lectures théâtrales, des chansons, des sketches de toutes sortes. Avec la collaboration et présentés par Jean Tirelli : Frances Harper, Martine Escoffier, Marilynne Helck, Pierre-Antoine Courouble, Roland Hours. Ils ont fait passer de joyeux moments entre deux plats. Des retours très positifs des participants et des auteurs. Une soirée très agréable.

**Vendredi 7 juin à 18h** Hélène Gimond, née en Ardèche, auteure de nombreux ouvrages publiés depuis plus de 20 ans dont "Les cahiers de Sophie", Les chemins d'Anaïs"... 15 au total, présentera et dédicacera son dernier ouvrage "UN ACCORD IMPARFAIT". Lecture de texte par Christian Therme.

-**Rencontre** avec la directrice de la crèche "Les colibris" de Vogüé, afin d'établir et signer une convention pour des échanges avec les tous petits.

-**Dons** de plus de 80 BD adultes, 100 livres, documents et romans divers. Merci à Sylvie, Elsa, Pierre, Thibaud, Florent et aux autres donateurs.

**Seuls les livres récents et en bon état sont acceptés (enfants et adultes).**

-**Octobre Rose** : Manifestation portée par les organisateurs d'Octobre Rose des Gorges de l'Ardèche au profit de la lutte contre le cancer : Renouvellement de notre participation pour 2024.

-**En automne** : Jean Tirelli nous fera le plaisir de présenter avec sa troupe, une nouvelle pièce de théâtre.

**En bref** : les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois, de 14h à 16h les bénévoles se retrouvent à la bibliothèque pour trier, ranger, classer, couvrir les ouvrages, informatiser les livres propriétés des Rayols, pour discuter et échanger tout simplement. Si vous souhaitez nous donner un coup de main ou nous faire part de vos idées, sans engagement, vous serez les bienvenus.

**Pour information** : un nouveau schéma départemental de lecture publique a été voté pour les années 2024-2028. Participation de notre équipe à la réunion de présentation le jeudi 15 février 2024 au Conseil départemental de Privas en présence d'élus, salariés, bénévoles etc...



**Les membres du bureau suite à l'A.G. du 21 décembre :**

Jocelyne Charron présidente, Clothilde Ozil et Richard Bétrix secrétaires restent en place, Corinne Delhomme quitte la bibliothèque et son poste de trésorière, remplacée par Daniel Teyssier. Une nouvelle bénévole rejoint l'équipe : Christiane Chambon.

Remerciements aux adhérents pour leur confiance. Un bel été pour tous avec de belles lectures,

*Clo et Joce pour l'équipe des bénévoles - 06 79 21 46 41 - [bibliotheque-vogue@orange.fr](mailto:bibliotheque-vogue@orange.fr)*

### L'Association « Les Rayols »

1 place de Heyd 07200 Vogüé

**gère la bibliothèque municipale**

Les bénévoles vous accueillent chaque :

**Mardi de 16h à 17h30**

**Dimanche de 10h à 12h**

Vous pouvez réserver des livres ou suggérer des achats

Tout livre perdu ou détérioré sera remplacé ou remboursé au prix du neuf.

**Lieu ouvert à tous où l'on peut lire sur place (gratuit)**

### Adultes

#### Ouvrages

Romans, récits, nouvelles, policiers,  
Bandes Dessinées  
Science-fiction, littérature classique et moderne  
Documentaires divers  
**Ouvrages large vision**

### Jeunesse (enfants et ados)

Albums, romans, documentaires, contes  
Bandes Dessinées, classiques...  
Accueil de classe organisé avec l'école Volamau

### Abonnement annuel

10 € par famille

**Gratuité jusqu'à 18 ans**



## Le Comité de Jumelage Vogüé – Heyd

- 30 ANS D'AMITIE - Unissant Vogüéens et Heydois. Le 09 avril 1994 était signé à Vogüé le serment du jumelage.

C'est donc un week-end culturel et festif qui nous a réunis pour fêter cette année ce 30ème anniversaire.

Vendredi 3 mai: Sous une pluie fine, jumelés et élus avons accueillis le bus de nos amis belges arrivés de Heyd après un long voyage. Ils n'étaient pas revenus en Ardèche depuis 2019 ! Nous les attendions... 50 heydois ont débarqués en chantant et dansant ! Après avoir partagé le verre de bienvenue, c'était la répartition des Heydois dans les familles d'accueil pour une soirée de détente chez l'habitant.



Samedi 4 mai 9h. Départ de Vogüé en bus et voitures, les 85 Vogüéens et Heydois arrivaient à destination de Vallon Pont d'Arc pour 36000 ans d'histoire... à la découverte de nos ancêtres sur le site de la réplique de la "Grotte Chauvet 2", rejoints sur place par deux jeunes échevins Belges, Pablo Docquier président des jumelages et Arnaud Delsandre, président du CPAS.



Visite guidée de la grotte, monde préhistorique dans la galerie de l'Aurignacien, le spectacle son et lumière "Animal" de la préhistoire au Street Art... Une journée d'émerveillement pour petits et grands. Se retrouver à midi pour partager un déjeuner servi sur place au restaurant "La Terrasse". Un immense plaisir de découvrir ce lieu et flâner sur les sentiers du parc, pour un retour dans les familles en fin d'après-midi.





19h La soirée a débuté par les discours et allocutions officielles des présidents et élus des deux communautés. L'évocation de ce 30ème anniversaire du serment avec sa lecture, le rappel de ses fondateurs disparus, Claude Coste et Joseph Henet, de Nadine Peroux chez qui, au Pub "le Canoé" se partageait le pot de départ du

dimanche soir. Les beaux souvenirs ne meurent jamais... Puis viennent l'échange et la remise des cadeaux avec les hymnes nationaux et européen. Dans la convivialité, l'apéritif était offert par la municipalité, fortement représentée par monsieur le maire, les adjoints et conseillers municipaux présents, suivi du repas servi dans une ambiance festive et dansante en terminant fort tard dans la nuit.

Dimanche 5 mai Libre dans les familles. A 18h une dégustation de vins locaux était proposée aux jumelés qui le souhaitaient suivi de l'apéritif de clôture. Une vingtaine de jeunes Heydois profitaient d'une dernière soirée festive avec leurs amis Vogüéens : Loan, Noëlie, Tristan... chez "Popeye".



Lundi 6 mai à 9h Difficile de se séparer, petite larme versée, embrassades... le grand départ pour Heyd, sous la pluie... et la promesse de se retrouver en 2025 dans les Ardennes Belges !

**Un week-end anniversaire de joie, de bonheur et de bonne humeur pour cette grande famille européenne de fraternité, unis par un serment de paix.**

Un grand merci à toutes les nouvelles familles qui ont rejoint le comité de jumelage pour cet événement, et tout particulièrement à monsieur le Maire, aux élus et aux employés communaux pour leur soutien et leur aide.

**Les manifestations de l'été :**

- **Concours de pétanque amical** le vendredi 19 juillet 2024 au boulodrome de Vogüé-gare place des sœurs Testud -Inscription à/c de 18h30
- **Brocante vide-greniers** le dimanche 4 août 2024 de 8h à 18h sur les allées du château pour les particuliers et professionnels -inscription auprès du comité de jumelage-

Au plaisir de vous retrouver dans nos animations, très bel été à tous.

La Présidente Aurélie Chaniol et toute l'équipe du Jumelage - [vogueheydjumelage@gmail.com](mailto:vogueheydjumelage@gmail.com)  
– 06.79.21.46.41.

## L'Amicale laïque de l'école Volamau



Une nouvelle année scolaire a commencé en septembre avec nos manifestations désormais traditionnelles, qui permettent aux familles de se retrouver pour de beaux moments de convivialité : la Castagnade dans la cour de l'école, vendredi 20 octobre, la kid's party Halloween cette année dans la salle

Papillon de Lanass dimanche 5 novembre et la fête de Noël à Lou Capitelle samedi 2 décembre. L'animation de Poppy pour Halloween et le spectacle de Noël de Yannim ont été particulièrement appréciés !



Puis le printemps est arrivé et l'organisation de notre carnaval, tant attendu par les enfants, le 23 mars au village de Vogüé.

Au programme, le carmentran réalisé par les élèves de maternelle, brûlé sur la place du château comme le veut la tradition, la joyeuse batucada Bahiavi de Villeneuve-de-Berg au rendez-vous pour un défilé festif sous les falaises, le soleil et surtout les familles toutes générations confondues pour cette après-midi festive haute en couleurs !

Mention spéciale pour les comités des fêtes de Vogüé, Lanass et St Maurice qui se sont surpassés, pour la deuxième année consécutive ! Nous les en remercions chaleureusement. Tandis que le char du comité d'animation de Vogüé, Jour de Fête, célébrait Astérix et ses amis, ceux de Lanass et St Maurice fêtaient les Jeux Olympiques qui auront lieu en France cet été ! Les enfants étaient émerveillés et en garderont sûrement de précieux souvenirs (photos page suivante).

Nos ventes de chocolats à Noël et à Pâques, de crêpes, de muguet en partenariat avec le Spar de Vogüé et de pizzas en partenariat avec le Cabanon des Pizzas de Vogüé, ont eu comme toujours beaucoup de succès !



Les recettes de ces différentes opérations ont pu financer de nombreuses activités éducatives : ateliers d'art au château de Vogüé, rencontres européennes du Cinéma à Aubenas, cours de chant avec spectacle, ateliers nature avec Mésange et Libellule, ateliers au Muséal d'Alba-la-Romaine, des déplacements en bus, et bien sûr le voyage de la classe CM1-CM2 à Lyon...

La fête de l'école aura lieu le samedi 22 juin à St Maurice d'Ardèche. Comme l'an dernier, spectacle, jeux, tombola, cérémonie en l'honneur des CM2, buvette et repas partagé seront au programme de ce rendez-vous incontournable des familles de Vogüé, Lanass, St Maurice et Rochecolombe.

Nous remercions l'association qui organise des vide-greniers solidaires sur les 3 communes du regroupement scolaire, qui reversent les bénéfices à l'amicale, ainsi que la mairie de Vogüé pour sa subvention annuelle et son soutien lors de nos activités.

Nous vous attendons nombreux au cours de nos manifestations, ainsi que pour nos opérations de vente, ouvertes à tous ! Vous pouvez également participer en nous offrant un lot dans le cadre de nos tombolas...

*Pour rappel, les bénéfices récoltés lors de nos actions sont entièrement reversés au financement des activités et des sorties des élèves de l'école Volamau*

Pour l'équipe de l'Amicale, Florie Carton, présidente, - [amicalelaguevolamau@hotmail.com](mailto:amicalelaguevolamau@hotmail.com)

### Quelques photos du carnaval 2024...



## Le comité d'animation Jour de fête

L'animation Carnaval 2024, en partenariat avec l'amicale laïque de l'école VOLAMAU, le 23 mars dernier, a été couronnée de succès.

Notre thème "Les 65 ans d'Astérix", a bien fonctionné auprès du public nombreux, venu assister au défilé.

Merci à Pascal et Jo, nos as de la soudure, qui ont vu particulièrement grand cette année. S'ils continuent ainsi d'une année à l'autre, nous devons les freiner un peu... il faut arriver à suivre!

J'adresse un Merci tout particulier à Brigitte, qui a réalisé et supervisé toute la partie "costumes". Énorme chantier !

Je pense que tous les membres de Jour de Fête ont été bien récompensés de leurs longues heures passées autour de la décoration d'Obélix et de son char.

Merci à tous pour votre engagement.



**Samedi 15 juin à Vogüé**  
**Dès 18h, Place du château**

**CONCERT**  
**DE MUSIC**

avec 5 groupes de la région :  
*El Trio, les allumés du local, le CEMA*  
*Aubenas, Epistrophy et Garriga Swing*

**grillades et buvette**  
**Entrée gratuite**  
**Venez nombreux!!!**

organisé par **Jour de Fête**

Le 15 juin prochain se déroulera, à partir de 18h00, sur la place du château, une soirée musicale, à laquelle participeront, pour le plus grand plaisir du public, 5 groupes locaux.

Petite restauration et buvette assurées.

Nous vous attendons nombreux !

L'équipe du Comité des fêtes :

06.87.10.32.19

[vogue.jourdefete@gmail.com](mailto:vogue.jourdefete@gmail.com)

## Lai Tournoren

Le club Lai Tournoren de Vogüé continue son petit bonhomme de chemin.

À raison de 15 à 20 personnes chaque mercredi, il se réunit à la salle des associations pour passer l'après-midi autour de jeux de cartes (Belote, coinche, tarot, rami) et jeux de société de 14 h à 17 h 30/ 18 h.



L'accueil se fait autour d'un petit café. On prend des nouvelles des uns et des autres, on se tient au courant de ce qui se passe dans notre village.

Ensuite chacun s'adonne au jeu qu'il affectionne. Arrêt des parties vers 17 h pour un petit goûter très convivial avec bonnes pâtisseries, boissons chaudes ou froides selon les goûts. Celle ou celui qui fête son anniversaire a droit à sa petite chanson. C'est le moment où la Présidente prend la parole pour donner différents renseignements, nouvelles, faire des propositions, de papoter de tout et de rien, de se retrouver ensemble pour faire lien.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous sommes à la recherche de joueurs et joueuses !

La fin de l'année 2023 s'est terminée autour d'un buffet froid offert par le club, foie gras, saumon, verrines, amuse-bouche, flan de courgettes, fromage, mandarines et bûches de Noël ont régalé les papilles.

Le 20 Février 2024, Régine Peyrin, présidente du Club et quelques anciens sont allés témoigner leur amitié à Mme DAQUE, qui a fréquenté le club de nombreuses années avant de se retirer à Vesseaux et maintenant à l'EHPAD Léon Rouveyrol d'Aubenas. Elle fêtait ses 100 ans dans sa maison de Vogüé et elle a été très touchée et heureuse de partager ses souvenirs du club avec eux.

Le club fermera ses portes le 26 juin pour la saison estivale et reprendra le mercredi 4 septembre aux heures habituelles.

Pour le club, la secrétaire, Ginette Dajoux - [gdajoux@orange.fr](mailto:gdajoux@orange.fr), 06 76 34 06 22 -

## Sauvons le petit patrimoine

La fin de l'année fut l'occasion pour parer la Gleyzette de sa traditionnelle crèche. Des adhérents de l'association se sont impliqués pour sa réalisation, mais des Vogüéens nous ont rejoints dans cette démarche et nous avons pu admirer des initiatives personnelles dans le village et régaler nos yeux de toutes les décorations et crèches devant les maisons.

Merci à toutes les personnes ayant participé à cette animation de Noël.

Une jolie carte de vœux pour 2024, d'après une photo de l'exposition d'été d'Aurélié Renaud-Goud.

Soirée « Vingt-sept noms sur un monument », une présentation du cahier réalisé par Alain Aymard, le passage d'un film et un débat autour de cette période douloureuse. L'émotion était perceptible dans la salle.

Soirée « Vogüé et alentours » avec l'auteur Jean-Paul Gimond. Le fruit de recherches qui ont nécessité de nombreuses heures de travail et une collaboration avec la commission histoire de Sauvons le petit patrimoine et de MATP. Une immersion dans le passé qui a reçu un vif succès. Bravo aux historiens de l'association.

Nous contacter pour disponibilité de ces deux cahiers : Mail : [gleyzette07@gmail.com](mailto:gleyzette07@gmail.com)



Dans le cadre d'une journée autour de l'environnement et du patrimoine, à la demande de l'entreprise ML (Melvita), nous avons eu le plaisir d'organiser un chantier participatif. Une équipe du personnel et des adhérents de l'association se sont associés pour une journée.

Une vingtaine de personnes munies de sécateurs et de pioches ont mis leur énergie et leur bonne humeur au service du patrimoine.

Partage du travail, rencontre humaine, convivialité, quelques mots pour résumer ce moment de collaboration. Merci à Frédérique, à son équipe et à tous les participants.

L'assemblée générale a eu lieu en mars, deux personnes du CA étaient renouvelables : Clothilde Ozil, Alain Perbet. Ils ont décidé de continuer au sein de l'association.

Nous accueillons au CA Marielle Danguiral, qui participera avec nous à la prise de décisions de l'association. Un grand merci à elle.

L'été 2024 sera sur le thème « Autrefois Vogüé », une balade photographique qui vous plongera dans l'histoire de Vogüé !

Nous organisons toute l'année de nombreux chantiers de débroussaillage, de remonte de murs, de petites maçonneries... Je tiens à remercier le CA, les commissions et les bénévoles qui participent, qui donnent de leur temps, de leur énergie et qui permettent à l'association d'exister et de poursuivre son chemin.

**Si vous désirez nous connaître, ou nous rencontrer, nous serons heureux de vous donner toutes informations par : Tél. : 07 83 86 17 98 ; Mail : [gleyzette07@gmail.com](mailto:gleyzette07@gmail.com)**

*La Présidente, Muriel Ricard*

# Château de Vogüé / Association Vivante Ardèche

## Activités et programmation de mai à novembre 2024



### Expositions

#### *Lithographies*

*collection Stéphane Guilbaud & Deborah Chaney* - Jusqu'au 30 juin

#### *Philippe Guesdon*

6 juillet > 3 novembre - Vernissage le 5 juillet à 19h

### Spectacles

Mercredi 24 juillet

*Beyond blue* - Concert pop - jazz

Mercredi 7 août

*Big easy* - Concert swing, blues, calypso...

Samedi 17 août

*Festival Le rendez-vous des Princes* - *Odysée nocturne* - Concert classique

Mercredi 21 août

*Festival Le rendez-vous des Princes* - *Voce Orchestra* - Concert classique

### Animations

Mercredi 26 juin - 10 juillet – 4 septembre

*Animation autour du vin* avec Néovinum

Mercredi 30 juillet – 14 août

*Animation autour de la châtaigne* avec Castanéa

Mercredi 28 août –

*Soirée oenophile* avec Néovinum

Samedi & dimanche 21 & 22 septembre

*Journées Européennes du Patrimoine*



Ajoutons à cette liste les deux manifestations dont nous sommes « partenaires :

- « **Culturissimo** » organisé par le Centre Leclerc (14 juin) mais uniquement sur invitation (gratuite).
- Le concert « **Cordes en ballade** » (8 juillet) organisé en partenariat avec la municipalité sur le jardin du château. Programmation et communication par la mairie.

**L'association et toute notre équipe** vous proposent aussi de (re)visiter notre vieux château et toute son histoire. Vous y serez accueillis (**gratuité pour les habitants de Vogüé**) par nos guides. Vous pouvez participer aux visites guidées, (re)découvrir pour certains l'histoire de la famille de Vogüé et profiter d'une vue plongeante sur Vogüé lors du passage sur les jardins suspendus de la Marquise.

Pendant la **saison estivale**, vous sont proposés les animations et spectacles en soirée pour la plupart. Arnaud Crévolin, Noémie Lacarelle et l'ensemble des guides saisonniers, Benjamin, Raphaël, Lyson, et Clémence se feront un plaisir de vous renseigner et/ou de vous inscrire (réservations conseillées pour les visites à thème ou spectacles).

**Fin octobre et jusqu'au 3 novembre**, après la période du projet scolaire avec l'Éducation nationale (accueil de classes pour sensibilisation artistique et culturelle pendant un mois), le château reste ouvert pendant les vacances scolaires d'automne et vous invite à ses traditionnelles animations « d'halloween », souvent pour le plus grand plaisir des petits et des grands ! (chers Parents, soyez rassurés...les oubliettes sont vérifiées chaque soir pour ne laisser personne y passer la nuit !)

À toutes fins utiles, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet pour avoir tous renseignements (horaires, programme, visites etc) : [www.chateaudevogue.net](http://www.chateaudevogue.net) ou téléphoner au **04.75.37.01.95**

Toute l'équipe du château se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été !  
Pour toute l'équipe du château,

*Catherine Fromont, Présidente de Vivante Ardèche*



# Canoë KAYAK CLUB Vogüé

Le C.K.C.V. propose une pratique de découverte et de loisir sportif dans une ambiance conviviale. Des kayakistes chevronnés vous y aideront à progresser à votre rythme.

Le local du club est idéalement situé au domaine « Lou Capitelle ». Nous profitons des plans d'eau, vagues et rapides de Vogüé, pour l'initiation et le perfectionnement. Le club est au départ et à l'arrivée de deux beaux tronçons sur l'Ardèche. Les environs offrent de très nombreuses possibilités de navigation pour tous les niveaux de pratiques.



Nous vous proposons plusieurs sports de pagaie avec l'équipement adapté : le kayak en rivière principalement mais aussi le canoë de randonnée sur eau calme, le stand up paddle et le kayak de mer. Plusieurs membres du club sont équipés

de kayaks gonflables. Nous cherchons à développer une pratique éco-responsable avec des navettes à vélo. Les entraînements et descentes se font généralement le samedi après-midi d'avril à octobre. Parfois d'autres jours en fonctions des disponibilités de chacun. De novembre à mars nous disposons d'un créneau horaire à la piscine La Perle d'eau week-end pour continuer à parfaire notre technique.

Avec le C.K.C.V. venez (re-)découvrir le plaisir de la glisse et d'évoluer dans un milieu encore très naturel.

Contact : Vincent : 06 42 20 24 08 -  
<https://www.facebook.com/ckcvogue>



## Union Sportive Vogüé Pétanque – USVP

Le club compte déjà 32 licenciés et a participé à différents championnats départementaux avec de beaux résultats.

Les jeux sont prêts à vous accueillir au boulodrome de la place des sœurs Testud, à Vogüé gare, et la construction du local de la buvette par la Mairie est déjà bien avancée.

Nous ferons des cartes de membres à 20 euros pour toutes les personnes intéressées.



Nous pensons commencer à faire des concours ouverts à tous à partir de mi-juin pour partager des moments de convivialité et de partage avec tous les participants.

Nous vous attendons nombreux !

Pour plus d'informations, contactez Cathy Trouillas au 06.22.92.19.57



LE CLUB DE GYM PROPOSE  
4H DE COURS PAR SEMAINE À LA  
SALLE POLYVALENTE DE VOGÜÉ  
Animés par Stéphanie Toulouse,  
éducatrice sportive



Lundi tonique de 20h à 21h  
Mercredi tonique de 18h45 à 19h45  
Hiit – Step – Kickboxing – CAF – Bodytonic...



Mercredi pilâtes de 17h40 à 18h40



Mardi pilâtes avec matériel de 18h à 19h

La méthode pilâtes, ce sont les adhérentes qui en parlent le mieux :

- « Un vrai + en 2 ans de pratique pour mon souffle et mon périnée dans mes séances footing »
- « Moment zen pour soi, on est détendu en sortant du cours même avec l'intenses efforts »
- « Mon corps est plus ferme, j'ai eu quelques difficultés à acquérir THE respiration pilâtes, maintenant c'est un automatisme pour me vider l'esprit, me recentrer et engager mes muscles profonds pendant le cours »
- « La coach est investie, passionnée, elle construit des cours progressifs et chacun s'investit à son niveau »
- « La respiration profonde est bénéfique jusque dans mon quotidien »
- « Le mercredi on a souvent un petit défi « nouvelle posture » en fin de cours, j'adore ce moment récréatif et convivial...ça rigole dans toute la salle »
- « Partant de très loin niveau souplesse, j'arrive à toucher mes pieds quand je suis assise sur le tapis, tout en étant détendue »
- « Apprendre à faire les mouvements avec lenteur pour aller rechercher le travail des muscles les plus profonds...un challenge de maîtrise !! »
- « Au cours de l'année, la difficulté est grandissante, mais si on s'y tient, le corps suit sans problème »

**Tarif adhésion payable en 3 fois :**

- 125 € l'année
- 115 € pour les – de 30 ans

**Pour plus d'infos, contacter :**

- Yvette au 06 82 00 54 19
- Stéphanie au 06 74 94 79 40



Mardi pilâtes de 15h à 16h à Rochedolombe

## Cours de Gym/Stretch/Pilâtes

La fin d'année s'approche à petit pas pour les adhérents de gym/stretch/pilâtes. Il est grand temps de faire le bilan. Beaucoup de nouvelles personnes ont intégré notre groupe cette année. Un groupe assidu et motivé avec en moyenne plus de trente adhérents présents tous les mercredis et les vendredis matin de 9h30 à 10h30 !!!!



Grâce aux exercices proposés par Marieke Muel, psychomotricienne et éducatrice sportive, chaque participant a pu évoluer à son propre rythme et a pu améliorer la capacité respiratoire et cardiaque, la force musculaire, l'équilibre, la coordination et la souplesse.

De plus, les exercices de la méthode « Pilâtes », sur un tapis ou sur une chaise, ont montré un vrai bénéfice dans le renforcement des muscles profonds, le soulagement des douleurs et l'amélioration de la santé globale sans oublier les ballons, les élastiques, les bâtons et les gros ballons qui ont amené un côté ludique.

Et le vrai plus ? La convivialité, le partage et la bonne humeur qui ont toujours été au rendez-vous. Merci aux adhérents pour leur confiance, leur assiduité, leur bonne humeur et leur motivation et rendez-vous en juin pour le repas de fin d'année !.

Vous avez envie de venir nous rejoindre ? N'hésitez pas !

*Pour plus d'informations, contactez Marieke Muel au 06.04.47.12.68*

## CLEFAM Domaine Lou Capitelle

Chers amis bonjour,

Vous avez sûrement eu ces dernières années de bons échos quant aux activités de bien-être au sein du SPA du Domaine Lou Capitelle à Vogüé.

À ce jour, ce sont plus de 280 personnes qui, chaque semaine, viennent profiter, une heure durant, des séances d'aquagym ou d'aquabike. Vous serez reçus par Lucile !

Pour ceux qui veulent découvrir cette pratique qui vous permet réellement de rester en forme tout au long de la semaine, les deux premières séances sont gratuites.

Elles sont dirigées par un maître-nageur, James, parfait connaisseur des pratiques dispensées. Leur coût :

- carnet de 10 séances aquagym 115 euros
- carnet de 10 séances d'aquabike 150 euros (matériel fourni)

Du lundi au vendredi, 9 séances d'aquagym et 4 séances d'aquabike sont proposées.

Il suffit de s'inscrire par téléphone (04 75 37 09 07) ou par mail [spa@loucapitelle.com](mailto:spa@loucapitelle.com).

Ceux qui ont goûté à ces pratiques de bien-être ne peuvent plus s'en passer, c'est dire combien il est agréable de profiter à sa porte, toutes les semaines, d'une eau à 31/32° avec une profondeur de bassin de 1,28 mètre... Il n'est pas nécessaire de savoir obligatoirement nager...les mouvements proposés sont simples et s'effectuent en douceur...

Que du bonheur, profitez-en !!



Et puis, si un jour vous êtes en panne d'idées pour faire un cadeau à un conjoint, amis ou parents...sachez que d'octobre à avril, il vous est proposé des week-end SPA (**escapade bien-être et cocooning en amoureux ou entre amis**) très attractifs, une nuit pour deux 150 euros, deux nuits 270 euros (Votre week-end comprend la chambre hôtelière, balcon privatif TV et Wifi, petits déjeuners en formule buffet, accès illimité à la piscine balnéo, accès à l'espace sauna, hammam et tisanderie). Le bar vous accueille tous les soirs...possibilité de restauration sur place ou à proximité.

Les heureux bénéficiaires s'en souviennent leur vie durant !!!

*Pierre GASTAUD    Président de l'Association CLEFAM Domaine Lou Capitelle*

## Tribune libre

### Le Mot de « Vogüé en Vogue » (liste d'opposition)

La liste d'opposition n'a pas souhaité transmettre de message.

### Droit de réponse de la liste majoritaire au message de l'opposition du précédent bulletin municipal (Novembre 2023)

Contrairement aux propos avancés par l'opposition, Monsieur le Maire n'a pas « outrepassé des autorisations préfectorales pour utiliser l'ancien camping en vue du stationnement des véhicules et des camping-cars » car il n'y a jamais eu d'autorisation préfectorale officielle.

Le parking existe depuis des dizaines d'années, préalablement à tout classement en zone inondable. Il a d'ailleurs servi, sans problème, lors de l'exposition du Quai Branly au Château avec une navette mise en place pour l'occasion.

Ces dernières années, des travaux de nivellement, de broyage de végétaux, réalisés par des entreprises, ont été lancés par les anciennes mandatures, sans autorisation préfectorale, avec l'apport de plus de 250 tonnes de graviers.

La nouvelle mandature a réalisé, sur le parking, des travaux d'entretien similaires, avec l'autorisation cette fois-ci de la police de l'eau.

Aussi, pourquoi une intervention, cette année-là, des services de prévention des risques inondation pour contraindre la collectivité à fermer le parking ?

## Terrine de truite fumée aux courgettes



### Ingrédients :

- 1kg de courgette
- 1 oignon jaune
- 6 œufs
- 2 gousses d'ail
- 1 petit bouquet de persil
- 40 cl de crème liquide
- 600 grammes de filet de truite fumée
- Sel poivre
- Huile d'olives
- 2 cuillères à soupe de maïzena

### Préparation :

Lavez les courgettes puis les couper en dés.

Couper l'oignon.

Faire revenir l'oignon et les dés de courgettes avec le sel, le poivre et l'ail.

Dans un saladier, battez les œufs, la crème et 2 cuillères à soupe de maïzena. Verser sur les courgettes.

Couper les filets de truite fumée en morceaux de 10 cm et les mélanger à la préparation.

Mettre la préparation dans un moule à cake puis faire cuire au four à 180°C pendant 35 à 40 minutes au bain marie.

Vérifier la cuisson à l'aide de la pointe du couteau.

Servir nature ou avec un coulis tomate oignon.

Bonne dégustation, aussi bon chaud que froid !

*Bon Appétit !!*

# COORDONNÉES PRATIQUES

## Administration

### Mairie de Vogüé

54 Grand Rue

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi

10h-12h / 13h30-16h30

Fermeture hebdomadaire chaque jeudi

Tel : 04.75.37.72.48

Mail : [mairie.vogue@wanadoo.fr](mailto:mairie.vogue@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-vogue.com](http://www.mairie-vogue.com)

### Permanence France Services

1 lundi après-midi sur 2 (semaines paires)

Prendre rdv : 06.02.44.83.78

### Interco des Gorges de l'Ardèche

16 rue des Abeilles

07150 Vallon-Pont-D'Arc

Tel : 04.75.37.61.13

Site internet : [www.cc-gorgesardeche.fr](http://www.cc-gorgesardeche.fr)

## Enfance

### Crèche intercommunale Les Colibris

125 imp des écoles, Vogüé Gare

Du lundi au vendredi : 7h30 – 18h30

Tel : 04.75.37.40.84

### École Volamau

35 imp des écoles, Vogüé Gare

Tel : 04.75.37.77.05

### Secrétariat du SIGRP

Chaque lundi et jeudi matin

04.75.88.03.61 ou par mail :

[sigrp07@orange.fr](mailto:sigrp07@orange.fr)

## Église Sainte-Marie de Vogüé

Célébrations baptêmes, mariages,  
funérailles

Maison Paroissiale de Villeneuve-de-Berg

04.75.94.81.49

## Services

### Agence Postale Communale

52 Grand Rue

D lundi au vendredi

9h45-12h45

Tel : 04.75.37.70.62

### Office de tourisme

52 Grand Rue

04.28.91.24.10

[pontdarc-ardeche.fr](http://pontdarc-ardeche.fr)

### Bibliothèque Municipale :

1 place de Heyd, Vogüé Gare

Mardi : 16h-17h30

Dimanche : 10h – 12h

### Assistante sociale Villeneuve-de-Berg

04.75.94.83.81

### Centre médico-social du Teil

04.75.49.54.70

## Santé

### Médecin

Dr Bertrand Rousset

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

### Cabinets Infirmiers

10 imp Brugière : 06.08.65.19.69

10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

### Kinésithérapeutes

Eliane Lèbre

25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Pierre Méjean

10 imp Brugière : 06.40.77.09.48

### Pharmacie Alzas

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90

Du lundi au vendredi :

8h30-12h15 et 14h-19h

Samedi : 8h30-12h15

# COORDONNÉES PRATIQUES

## Animaux

### S.P.A

Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu  
04.75.94.27.05

### Vétérinaires

Clinique vétérinaire Leroy-Titingier  
380 route de la Cité  
07200 St Etienne de Fontbellon  
04.75.35.16.68

Clinique vétérinaire de l'Olivier  
RN 102 Quartier Lansas  
07170 Villeneuve-de-Berg  
04.75.94.02.83

## Déchetteries

### Saint Etienne de Fontbellon :

Du lundi au samedi :  
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

### Villeneuve de Berg :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :  
9h – 11h45  
Mercredi  
9h-11h45 / 13h30-17h45

### Ruoms :

Du lundi au samedi :  
9h – 12h30 / 13h30 – 17h00

## Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

## Jeunesse

### Mission Locale Ardèche Méridionale

Accompagnement des 16/25 ans  
Insertion sociale, professionnelle,  
accompagnement à l'autonomie

Permanences Aubenas :

04.75.89.20.00

Mission-locale-ardeche-meridionale.fr

## Dépannage

### Eau Potable :

Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau  
d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au :  
04.63.36.10.09

### Eau Usées :

Pour tout incident survenu sur le domaine  
public, contactez le SIVU Assainissement en  
Mairie de Vogüé.

En cas d'urgence, contactez Alliance au  
04.75.36.91.94

### Électricité :

Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07  
(Appel non surtaxé)

*Mairie de Vogüé*

*Impressions Fombon (Aubenas)*

*Merci de ne pas jeter sur la voie publique*



